

# Société, école, justice, démocratie... tout fout le camp !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 30 mars 2024





Tribunal judiciaire d'Evry

**Enfin, si on peut encore parler de démocratie, nous serions plutôt dans une démocrature oligarchique. Sans analyser le système, observons le !**

Nous connaissons le délabrement de notre nation, Justice, Politique, Education nationale, etc.

**- L'Education nationale vient de nous offrir -si j'ose dire- un épisode brillant de lâcheté avec l'affaire du proviseur du lycée parisien Maurice-Ravel<sup>1</sup>. C'est tout en accord avec le gouvernement de Minus que ne dénierait pas un Hollande, ni même un Sarko, Belloubet en première ligne, Attal en enfumeur affirmant une volonté politique destinée à en camoufler la mollesse si ce n'est la complaisance. Je ne saurais non plus ignorer la position plus qu'ambigüe de certains enseignants dans l'affaire qui aurait pu tourner en Paty-bis !**

– Justice. Vous savez ce qu'il en est de la Justice, forte avec les faibles, faible avec les forts, le deux poids deux mesures en principe de fonctionnement, protectrice des autres avant les nôtres, de l'agresseur qu'il faut comprendre avant la victime souvent culpabilisée, de l'islamo-gauchisme et de l'islam(isme) contre les patriotes, tout ce pourquoi RR et RL et leurs animateurs paient lourdement pour le savoir !

Une des dernières de la Justice parmi d'autres, la mansuétude du tribunal pour une greffière du tribunal judiciaire d'Évry. Elle avait prévenu une amie que son compagnon était mis sous écoute, soupçonné de trafic de stupéfiants...

Même à 26 ans, greffière dans un tribunal, on en connaît des affaires en truanderie, on sait ce que l'on fait...

Sanction, 18 mois de suspension, même pas virée (à moins que la décision ne soit du ressort du conseil de discipline) ! Pas d'inscription au casier judiciaire, là rien à voir avec un conseil de discipline...

Après cela, comment le travail de la police déjà laminé par la Justice, par un pouvoir qui refuse de mettre en place les moyens de sanction nécessaires (soyons clairs : places en prison les lois ne suffisent pas, expulsion des étrangers criminels et délinquants, etc.), ne serait-il pas obéré ?

Quelques liens sur le sujet :

[L'interpellation, Actul7.](#)

[Jugement, Le Parisien.](#)

[A noter que des soupçons de corruption dans les affaires de drogue se font jour et sont l'objet d'enquêtes](#), en particulier à Marseille. En effet, une erreur de procédure conduit à la nullité d'une enquête... et nos parlementaires se gardent bien de mettre en place une législation limitant les effets d'une erreur, si erreur il y a, simplement en donnant la possibilité d'éliminer l'élément contestable de la procédure sans que celle-ci soit totalement annulée.

J'aurais pu évoquer aussi le jugement tout en mansuétude dans une affaire qui aurait pu conduire à un autre Crépol.

Ah, pour revenir à l'Education nationale, vous allez me dire que je saute de l'âne au cochon, à savoir lequel est l'âne et lequel est le cochon !

**Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-eddine Hafiz, en soutien aux enseignants.**

Plus faux-cul, tu meurs !

Pour rappel : cet individu loin de reconnaître les responsabilités de l'islam face à Mila !

Et rappel de RR :

<https://resistancerepublicaine.com/2021/07/09/mila-espere-la-paisement-en-visitant-la-grande-mosquee-et-repart-avec-un-coran-rose/>